



DATE : 7 OCTOBRE 2020

OFFRE INTERNE ET EXTERNE

NO AFFICHAGE P20-21-20

**POSTE DE PROFESSIONNELLE OU PROFESSIONNEL  
ORTHOPHONISTE  
35 HEURES PAR SEMAINE**

**NATURE DU TRAVAIL**

L'orthophoniste analyse les besoins de l'élève qui présente des problèmes sur le plan de la communication. Elle ou il analyse et interprète les renseignements recueillis dans le but d'évaluer les troubles du langage, de la voix et de la parole et de déterminer un plan de traitement adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins personnels et environnementaux.

**QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES**

L'orthophoniste analyse les besoins de l'élève qui présente des problèmes sur le plan de la communication. Elle ou il analyse et interprète les renseignements recueillis dans le but d'évaluer les troubles du langage, de la voix et de la parole et de déterminer un plan de traitement adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins personnels et environnementaux.

Elle ou il élabore un plan de traitement et d'intervention en orthophonie adapté aux capacités de l'élève en tenant compte de ses besoins personnels et environnementaux.

Elle ou il participe à l'élaboration et la mise en application du service d'orthophonie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du Centre de services scolaire.

Elle ou il contribue à la planification, la réalisation ou la supervision des activités en vue de prévenir l'apparition de problèmes de communication ou dépister les difficultés de communication, en complémentarité avec les autres intervenants impliqués.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention ; elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, le plan de traitement et d'intervention ; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concentration et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il communique avec les autres intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements ; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait des recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**

- Être membre de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.

Les équivalences d'études et les expériences de travail effectuées à l'extérieur du Québec ou du Canada selon les normes établies sont considérées.

**Dépôt de candidature :**

- Pour les candidats de l'interne

Toute personne intéressée devra acheminer son curriculum vitae à M<sup>me</sup> Karine Leblanc en indiquant le titre et le numéro d'affichage

**P20-21-20** par télécopieur au 450 492-3435 ou par courriel à : [cvprofessionnel@csda.ca](mailto:cvprofessionnel@csda.ca).

- Pour les candidats de l'externe

Vous devez obligatoirement procéder à la création de votre dossier en remplissant : « la demande d'emploi en ligne » paraissant sur notre site : « [www.csda.ca](http://www.csda.ca) », sous la rubrique *Postuler au CSSDA*, en indiquant le titre et le numéro d'affichage **P20-21-20**. Vous devez également joindre votre curriculum vitae et nous fournir votre carte de l'Ordre professionnel.

**Lieu de travail :**

Point de service (édifice) Ste-Marie-des-Anges  
117, rue Saint-Alexis  
Charlemagne (Québec) J5Z 1E7

**Supérieur immédiat :**

Louis Riverin, coordonnateur  
Service des ressources éducatives

**Traitement annuel (Selon l'expérience et la scolarité)**

Minimum : 46,114,00 \$  
Maximum : 82 585,28 \$

**Date limite du concours :**

Le 7 novembre 2020



**Seules les personnes convoquées en entrevue recevront une réponse. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.**

Le Centre de services scolaire des Affluents applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.